

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 février 1958.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma (1) *sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à modifier l'article 2 de l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative à la réglementation régissant les salles de spectacles.*

Par M. BRIZARD

au nom de M. LAMOUSSE

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 26 février 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 25 février 1958, page 366, 2^e colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Brizard, *Président* ; Gaspard, Lamousse, *Vice-Présidents* ; Dufeu, Pidoux de La Maduère, *Secrétaires* ; Jean Bène, Berlioz, Boisrond, Brajeux, Mme Gilberte Pierre-Brossolette, MM. Bruyas, Pierre Commin, Deguise, Vincent Delpuech, Deutschmann, Mme Yvonne Dumont, MM. Filippi, Léo Hamon, Houcke, Laurent-Thouverey, Marcel Lemaire, Le Sassier-Boisauné, Levacher, Georges Maurice, Hubert Pajot, Ernest Pezet, Pugnet, Mlle Rápuzzi, MM. Marc Rucart, Diongolo Traoré.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 851, 4340, 5375 et in-8° 760.

Conseil de la République : 882 (session de 1956-1957) et 73 (session de 1957-1958).